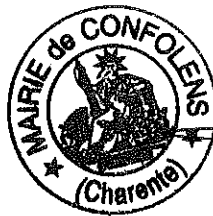


AR PREFECTURE

016-200054047-20160405-2016_04_05_18-DE
Reçu le 07/04/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Crée un poste d'adjoint technique de deuxième classe à temps complet à compter du 1^{er} Août 2016 ;
- Modifie le tableau des effectifs,
- Prévoit les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.



Pour ~~Extrait~~ Conformé
En Mairie, le 7 avril 2016

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens